

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26095**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention « Métiers de l'informatique : applications web »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Université Toulouse 1 Capitole	Recteur de l'Académie, Chancelier des universités, Présidents des universités habilités à délivrer les diplômes, Université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend les parcours types suivant :

- Design et Réalisation d'Applications Mobiles (DReAM)

- Responsable Technique d'Applications Internet (RTAI)

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.

- Mise en production de solutions logicielles dans un environnement web au sein d'Entreprises de Service du Numérique (ESN), de tout type d'entreprises, de collectivités territoriales et d'établissements publics,
- Analyse des besoins du client, de l'utilisateur et constitution du cahier des charges fonctionnel,
- Élaboration et rédaction des spécifications techniques de l'application informatique,
- Réalisation d'un prototype de la solution technique pour validation par le donneur d'ordres,
- Conception et développement des programmes et applications informatiques,
- Définition et réalisation des phases et procédures de tests techniques et fonctionnels de programmes et applications informatiques,
- Analyse des problèmes techniques, fonctionnels et proposition de correctifs, mises en conformité techniques,
- Élaboration et rédaction des documents et supports techniques à destination des développeurs, des utilisateurs, des services informatiques,
- Suivi et mise à jour de l'information technique, économique, réglementaire, ...
 - Maîtriser les différents langages de programmation et technologies de développement logiciel en vue de réaliser des applications web efficaces
- Programmer des applications objets en intégrant les exigences du développement logiciel
- Développer en front-end comme en back-end afin de répondre à la spécificité architecturale du web
- Maîtriser les concepts de composants réutilisables en vue d'un développement optimal et évolutif
- S'appuyer sur les environnements de développement dédiés utilisés dans les services informatiques
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère en vue de comprendre la documentation technique en anglais et en particulier lors de recherches dans les forums et tutoriaux
- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

J : Information et communication

Concepteur / Conceptrice d'applications web et mobile, Développeur / Développeuse d'applications web et mobile, Designer d'interactivité, Intégrateur web

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

E1104 : Conception de contenus multimédias

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Réglementation d'activités :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée. Accords européens ou internationaux
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Toulouse I en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Arrêté du 1er juin 2016 accréditant l'Université Toulouse III en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L613-3 et article L613-4

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme nationale de licence professionnelle

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université Paul Sabatier :

<http://www.univ-tlse3.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante-239350.kjsp>

ou <http://www.univ-tlse3.fr/ove>

<http://www.dream.iut-tlse3.fr>

Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle de l'Université Toulouse I Capitole :

<http://www.ut-capitole.fr/universite/gouvernance/services-administratifs-et-techniques/observatoire-des-formations-et-de-l-insertion-professionnelle-drop-ofip--551317.kjsp>

ou <http://www.rtai.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-tlse3.fr>

<http://www.iut-tlse3.fr>

<http://www.ut-capitole.fr>

[Université Toulouse III Paul Sabatier](#)

[Université Toulouse I Capitole](#)

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse I - Capitole - 2 rue du Doyen Gabriel Marty 31042 TOULOUSE CEDEX 9

Université Toulouse III - Paul Sabatier - 118 route de Narbonne - 31062 TOULOUSE Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Parcours LP DREAM : Castres

Parcours LP RTAI : Balma

Historique de la certification :

À partir de 2016, la mention « Métiers de l'informatique : applications web » est créée.

À partir de 2016, le parcours-type « Design et réalisation d'applications mobiles (DReAM) » est créé.

